



**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE**

Direction Nationale de Contrôle
des Marchés Publics

A Monsieur le Ministre de l'Education
Nationale et de la Recherche Scientifique

à
BUJUMBURA

N/Réf : 540.5/138 /STSO/2024

**Objet : Non Objection à votre plan prévisionnel
de passation des marchés publics,
exercice 2024-2025**

Monsieur le Ministre,

Faisant suite à votre lettre N/Réf : 610/CAB/6645/2024 du 9/07/2024 dont l'objet est repris en marge, j'ai l'honneur de vous informer que la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) constate que votre plan prévisionnel est conforme au modèle d'élaboration du plan prévisionnel.

Toutefois, vous voudrez publier votre plan prévisionnel sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) sous peine de nullité de vos marchés.

Veillez agréer, **Monsieur le Ministre**, l'assurance de ma haute considération.

**LE DIRECTEUR NATIONAL
DE CONTROLE DES MARCHES
PUBLICS**



Révérien NSHIMIRIMANA

COPIE POUR INFORMATION A :

- Monsieur le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la DNCMP.

à

Bujumbura

